

Comment est calculée la Valeur carrière

Les métiers et professions retenus dans le *Palmarès des carrières* sont sélectionnés sur la base de six critères qui facilitent la vie professionnelle et favorisent la progression de la carrière. Dans le but de rendre la plus objective possible l'évaluation des métiers et professions ou plutôt, des perspectives de carrière qui y sont associées, Septembre éditeur a créé la **Valeur carrière Septembre**.

Cet indice d'évaluation additionne les valeurs attribuées à six critères, dont l'importance dans la valeur totale est variable. Le total est exprimé par une valeur rapportée sur 10. Voici les six critères pris en compte pour constituer le *Palmarès des carrières*, ainsi que la valeur accordée à chacun.



L'insertion sur le marché du travail (24 % de la Valeur carrière Septembre)

Après le choix et la formation vient la première étape de carrière qui est celle de l'insertion sur le marché du travail. Y a-t-il une demande pour le diplôme obtenu? La probabilité d'insertion est donc la première préoccupation associée à son choix. C'est notamment pourquoi nous avons choisi de lui accorder une pondération de 24 % dans la Valeur carrière totale.

La probabilité d'insertion se mesure par les enquêtes du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), portant sur la situation des diplômés neuf mois après l'obtention de leur diplôme : pour les années d'enquête 2008, 2009 et 2010 de *La Relance au secondaire en formation professionnelle* et de *La Relance au collégial en formation technique*, et en ce qui concerne *La Relance à l'université* pour les années d'enquêtes de 2005, 2007 et 2009.

Pour évaluer ce premier critère de la Valeur carrière Septembre, nous avons retenu des indicateurs statistiques, tirés des enquêtes précédemment mentionnées, particulièrement significatifs quant à l'insertion sur le marché du travail : taux en emploi, taux de poursuite des études¹, taux d'emploi à temps plein, taux d'emploi à temps plein en rapport avec la formation, taux de chômage, nombre de semaines de recherche pour l'obtention d'un emploi, salaire comparé à la moyenne du secteur d'activité, amélioration générale des statistiques d'insertion au cours des années.

Chaque donnée statistique retenue est ainsi évaluée selon des paramètres qui permettent de lui attribuer un certain nombre de points qui, une fois additionnés, donneront un total de points sur 24, sous-total pondéré de la valeur attribuée au critère insertion (24 % de la Valeur carrière Septembre). Par exemple, pour évaluer le taux de chômage, critère auquel on accorde un maximum de 5 points, on attribuera 5 points si le taux de chômage se situe en bas de 3 %, 4 points si le taux de chômage se situe entre 3 % et 5 %, 3 points s'il se situe entre 5 % et 7 %, 2 points s'il se situe entre 7 % et 9 % et 1 point s'il est de 10 %. Nous considérons donc qu'un taux de chômage supérieur à 10 % lors de l'insertion sur le marché du travail n'est pas suffisamment avantageux pour qu'on accorde des points à cette statistique.

L'ensemble des données statistiques est donc ainsi paramétré pour produire un total sur 24, qui, comme précédemment mentionné, compte pour 24 % de la Valeur carrière Septembre totale.



Le maintien en emploi (20 % de la Valeur carrière Septembre)

Les études prévisionnelles d'Emploi-Québec 2010-2014 nous indiquent la possibilité de maintien dans la profession par ses tendances à moyen et à long terme. Elles se fondent sur l'activité économique (sa croissance) et sur le taux de remplacement attribuable au vieillissement de la population active. Cela se traduit pour chaque profession et métier par des perspectives très favorables, favorables, acceptables, restreintes, très restreintes et non publiées.

Pour mesurer ce deuxième critère de la Valeur carrière Septembre, nous avons choisi d'accorder un certain nombre de points (maximum de 20) selon l'évaluation des perspectives générales attribuées au regroupement professionnel par Emploi-Québec.

1. Il est à noter que lorsque le taux de personnes diplômées en emploi paraît faible et que le taux de chômage est plutôt bas, la différence est attribuable à la poursuite des études.

Par exemple, si les perspectives générales sont très favorables, 20 points seront accordés (sur une possibilité de 20). Il est à noter qu'aucun point n'est accordé dans les cas où les perspectives sont non publiées.



L'encadrement professionnel (10 % de la Valeur carrière Septembre)

La carrière est favorisée par des services de formation continue et la mise à niveau des compétences. Ainsi, un métier donné – disons celui d'infirmier – fournit de la crédibilité à ses membres quand il s'appuie sur une association professionnelle ou corporative. Cette association reconnaît les réalisations de ses membres, organise des ateliers de perfectionnement et livre des connaissances en rapport avec les plus récents progrès techniques. L'appartenance associative devient donc un facteur « carrière », une valeur ajoutée au choix professionnel et à la formation de base.

Pour évaluer ce troisième critère de la Valeur carrière Septembre, un maximum de 10 points ont donc été attribués aux métiers et professions dont la pratique est encadrée par un ordre professionnel ou une association et pour lesquels les possibilités de formation continue sont multiples.



La mobilité géographique (16 % de la Valeur carrière Septembre)

Avoir un métier qui peut être exercé dans plusieurs ou toutes les régions du Québec s'avère un avantage considérable. En plus d'augmenter le choix des milieux de vie, cela facilite beaucoup la prise de décision quand votre partenaire de vie vous annonce qu'il vient de décrocher l'emploi de ses rêves à l'autre bout de la 20!

Pour évaluer ce quatrième critère de la Valeur carrière Septembre, nous avons attribué un point (pour une possibilité maximale de 16) à chaque région pour laquelle Emploi-Québec a accordé des perspectives très favorables et favorables. Comme il y a 17 régions administratives au Québec et que les perspectives publiées regroupent les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, cela donne donc un total possible de 16 points.



La diversité des milieux de pratique (10 % de la Valeur carrière Septembre)

Qu'on ait le choix d'exercer un métier dans différents milieux de travail ou secteurs est une valeur ajoutée. Ainsi, l'assistant technique en pharmacie peut exercer sa profession à l'hôpital, dans l'industrie pharmaceutique, en laboratoire et en pharmacie communautaire. Ou encore le technologue en chimie peut travailler dans des laboratoires de recherche, de développement et de contrôle de la qualité, pour des firmes d'experts-conseils et d'ingénierie, dans des industries de fabrication et de transformation, dans des industries chimique, pétrochimique et pharmaceutique, en environnement, en santé, en agroalimentaire, etc.

Pour évaluer ce cinquième critère de la Valeur carrière Septembre, nous avons accordé un certain nombre de points (pour un maximum de 10 points) selon que la diversité des modalités et des milieux de pratique possibles soit considérée très variée, assez variée, peu variée ou très peu variée.



La valeur ajoutée sous formes diverses (20 % de la Valeur carrière Septembre)

Il y a valeur ajoutée quand le métier ou la profession :

- peut fournir l'occasion de se lancer en affaires (entreprise ou travailleur autonome);
- peut conduire à de l'enseignement et à de la supervision (agir, par exemple, comme formateur dans l'entreprise);
- peut conduire à de la vente technique (ainsi, un diplôme en technologie du bâtiment peut faire vendre des matériaux de construction);
- permet de travailler à l'international ou dans le cadre de programmes de coopération;
- peut conduire à la gestion ou au statut de contremaître et de superviseur;
- est exercé par des hommes et des femmes, dans une proportion d'au moins 35 % / 65 %;
- peut conduire à des tâches d'inspection, de contrôle, de qualité ou d'enquête de conformité à l'éthique ou à des normes de sécurité, etc.;
- peut se traduire en cabinets-conseils ou en activités de recherche;
- peut favoriser la conciliation travail-famille et même s'exercer à domicile;
- peut être exercé après la poursuite de différents programmes de formation.

Pour évaluer ce sixième critère de la Valeur carrière Septembre, un certain nombre de points ont été attribués à chacun des critères, pour un total de 20 points.

Les points accordés à chacun des six critères ont ainsi été additionnés pour obtenir un total sur 100, qui a été rapporté sur 10 afin de donner la Valeur carrière Septembre. Chacun des 150 métiers ou professions du *Palmarès* a reçu une Valeur carrière Septembre. Dans le cas des 40 lauréats, un petit encadré présente le détail des six critères évalués dans une fiche d'évaluation. Les points accordés à chaque critère ont été convertis en 🏆. Selon l'évaluation reçue, chaque critère obtient ainsi entre un et cinq 🏆.

Sélection des métiers et professions retenus dans le *Palmarès des carrières*

Les critères de sélection étant établis, reste maintenant à préciser le processus de sélection du *Palmarès*:

1. une première liste de 150 métiers et professions est établie en favorisant une répartition relativement équitable des métiers entre les six secteurs d'activité du *Palmarès* et quand les statistiques le permettent entre les trois niveaux (professionnel, technique et universitaire);
2. de cette liste sont sélectionnés 40 lauréats, toujours considérant la répartition entre les secteurs et les niveaux;
3. trois palmes (or, argent, bronze) sont décernées à des métiers et professions pour chacun des six secteurs d'activité en essayant de représenter le niveau professionnel;
4. certains métiers ou professions font l'objet d'une mention car ils ont une bonne valeur carrière qui aurait dû leur mériter une palme. Plusieurs raisons justifient l'attribution d'une mention, notamment le fait que certains titres aient reçu, à plus d'une reprise, une palme lors des éditions précédentes. Nous avons donc choisi de mettre en valeur d'autres métiers ou professions tout en accordant une mention aux autres.

L'exercice du *Palmarès* vise essentiellement à proposer une grille d'analyse qui ajoute une vision d'avenir au choix.

Cette analyse permet de présenter des mises en nomination, des lauréats, des métiers et professions exemplaires sans rien vouloir exclure : toute profession mérite d'être considérée.

Le *Palmarès* suggère donc une stratégie que chacun peut utiliser pour évaluer son propre projet de carrière en mesurant l'importance qu'il accorde à chaque aspect de sa vie professionnelle.